

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AMORCE franchit la barre historique des 1 000 adhérents et réaffirme son statut de principal réseau de collectivités et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique

En ce mois de juillet, AMORCE franchit une nouvelle étape de son développement en accueillant son 1000e adhérent. Derrière son caractère symbolique, ce chiffre traduit la représentativité, l'expertise et le dynamisme du réseau d'AMORCE qui a doublé le nombre de ses membres sur les dix dernières années. Depuis sa création en 1987, AMORCE a su fédérer plus de 650 collectivités territoriales et 350 acteurs associatifs et économiques locaux sur l'ensemble du territoire (métropolitain, insulaire et ultra-marin) autour d'une vision commune de la transition écologique. Une transition qui s'appuie pleinement sur les territoires et l'engagement des collectivités locales qui assurent le rôle de chefs de file de la transition énergétique, de l'économie circulaire et de la gestion durable de l'eau.

Indépendance, représentativité, expertise : les 3 piliers fondateurs du réseau

Ce sont aujourd'hui les trois quarts des régions, un tiers des départements, l'intégralité des métropoles et des communautés urbaines, les deux tiers des agglomérations françaises, plusieurs centaines de communautés de communes et de villes centre, la quasi-totalité des syndicats intercommunaux et départementaux de gestion des déchets et la plupart des grands syndicats d'énergie et d'eau qui se sont rassemblées derrière les valeurs fondatrices d'AMORCE : l'indépendance, la représentativité et l'expertise. Sans oublier les associations, les fédérations professionnelles, les fabricants, les fournisseurs, les opérateurs publics et privés, les cabinets de conseil, les établissements financiers ou de formation qui participent sur le terrain à la transition écologique aux côtés des collectivités locales.

Cette diversité est incarnée par les instances de gouvernance de l'association. Le Bureau et le Conseil d'administration d'AMORCE regroupent aujourd'hui 70 % d'élus locaux qui exercent des mandats sur l'ensemble du territoire, à tous les échelons territoriaux, et 30 % de partenaires locaux mobilisés aux côtés des collectivités dans la mise en œuvre des services publics locaux de transition écologique. Grâce à cet ancrage territorial et à sa capacité à créer des espaces de dialogue et d'échanges entre tous les acteurs impliqués dans les politiques locales de gestion des déchets, de l'énergie et de l'eau, AMORCE a su s'imposer comme le principal réseau national d'information, d'accompagnement et de partage d'expérience sur les enjeux de transition écologique territoriale.

Engager durablement les territoires dans la trajectoire de transition écologique et énergétique de la France

Reconnue pour sa représentativité et sa maîtrise des enjeux techniques, économiques, juridiques et financiers des politiques publiques locales de gestion des déchets, de l'énergie et de l'eau, AMORCE apporte sa contribution active à la construction des politiques environnementales nationales et européennes, en intervenant auprès des ministères, des agences de l'État, et des

parlementaires et en étant ainsi à l'origine de très nombreuses avancées en faveur de la transition écologique des territoires ces trente dernières années.

Depuis sa création, son action a permis de faire évoluer durablement le cadre législatif, réglementaire et économique du modèle français de l'économie circulaire, de la gestion du service public de l'eau, des énergies renouvelables, des réseaux de chaleur et de froid renouvelable, de la rénovation énergétique des bâtiments, de la distribution d'énergie ou du financement des politiques locales de transition écologique.

Forte de ses 1000 adhérents, AMORCE continuera de porter la voix et les propositions des territoires engagés dans la transition écologique auprès des parlementaires et des pouvoirs publics en marge des derniers grands rendez-vous législatifs et réglementaires de cette fin de quinquennat, ainsi qu'auprès des candidats à la prochaine élection présidentielle.

Les grands combats d'AMORCE

En matière de financement de la transition écologique :

 Développer une fiscalité écologique juste, territorialisée et cohérente, affectée aux politiques territoriales d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

En matière de gestion des déchets :

- renforcer la responsabilité des producteurs de biens générant des déchets pour faire entrer tous les produits mis sur le marché dans une logique d'économie circulaire;
- préserver un service public de gestion des déchets performant sur le plan économique et environnemental, permettant de généraliser le recyclage et la valorisation organique et énergétique des déchets.

En matière de transition énergétique :

- Contribuer à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics, privés, individuels et collectifs et lutter contre la précarité énergétique
- Renforcer le service public de la performance énergétique de l'habitat et développer des stratégies territoriales de lutte contre la précarité énergétique
- Contribuer au développement de toutes les énergies renouvelables
- Renforcer le rôle des collectivités et la prise en compte de la transition énergétique dans la gestion de l'ensemble des réseaux de distribution d'énergie (électricité, gaz, chaleur).

En matière de gestion du cycle de l'eau :

- Défendre le principe "l'eau paie l'eau" pour maintenir des services publics d'eau et d'assainissement de qualité
- Favoriser une gestion durable de l'eau à la hauteur des enjeux climatiques basée sur l'économie de la ressource, la réutilisation des eaux usées traitées, la valorisation des boues issues de stations d'épuration, etc.
- Contribuer à la prévention et au traitement des micropolluants en responsabilisant les metteurs sur le marché de produits qui en contiennent.
- Déployer des stratégies territoriales de réduction à la source et de traitement des pollutions plastiques dans les milieux aquatiques

A propos d'AMORCE

Rassemblant plus de 1000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales en matière de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau. • www.amorce.asso.fr

Contact presse | rjacquet@amorce.asso.fr - 06 11 43 78 51